



## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS** **DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-neuf juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Malintrat dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en session ordinaire sous la présidence de M. MAGNOUX André, Maire de Malintrat.

Date de convocation : 12 juin 2025

Membres présents :

M. MAGNOUX André, Mme DE VASCONCELOS Stéphanie, M. CONDEMINE Jérôme, Mme VIALLE Anne-Marie, M. BARTHELEMY Olivier, Mme RATELADE Valérie, Mme BURIAS Céline, M. DA SILVA Carlos, Mme GIANGRECO-BROC Malory, M. GIRARD Christian, M. SAUSSAC Cyril, M. FAURE Fabrice.

Membres absents avec pouvoir :

- ✓ Mme BARTIN Marie-Elisabeth pouvoir à Mme DE VASCONCELOS Stéphanie
- ✓ M. CHORDA Marco pouvoir à M. MAGNOUX André

Secrétaire de séance : Mme GIANGRECO-BROC Malory

Nombre de membres :

En exercice : 14  
Présents : 12  
Votants : 14

### **24\_25 AVIS SUR PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE PLATEFORME DE VALORISATION DE MATÉRIAUX INERTES ET NON INERTES PAR LA SOCIÉTÉ TERNVIE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le dossier présenté relatif au projet de construction d'une plate-forme de valorisation de matériaux inertes et non inertes situé sur la Commune de Pont-du-Château,  
Vu la consultation de la commune en tant que collectivité concernée dans le cadre de la procédure administrative ,  
Considérant que ce projet répond à des besoins identifiés en matière de gestion et valorisation des déchets du BTP,  
Considérant que le projet prévoit les mesures de prévention et de réduction des impacts environnementaux,  
Considérant qu'il contribuera à l'économie circulaire et à la préservation des ressources naturelle

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité**

**- EMET un avis favorable au projet de construction d'une plate-forme de valorisation de matériaux inertes et non inertes présenté par la Société TERENCE.**

Au registre sont les signatures  
A Malintrat, 17 juillet 2025

Le Maire,

André MAGNOUX



La secrétaire,

Mme GIANGRECO-BROC Malory

Certifié exécutoire le :  
Publié le :